

# LE BOURG D'HEM

Bulletin



d'Infos  
Communales

1<sup>er</sup> trimestre 2016 N°81

Directeur de la publication  
Jean- Louis BATHIER  
Mise en page : Mairie du  
BOURG D'HEM  
Dépôt légal : Décembre 1995  
Imprimé par nos soins



*Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,*

*Comme chaque année au mois de mars et avec le retour du printemps, vos élus vont devoir plancher sur les orientations budgétaires de notre commune pour l'année 2016.*

*Lors de notre dernière réunion ordinaire du Conseil Municipal, le 19 février 2016, nous*

*avons défini en grande partie les principales dépenses auxquelles nous devons faire face tout en déplorant les désengagements de l'État en matière de dotations.*

*Le budget relatif à l'assainissement est en situation d'équilibre sans que nous ayons à avoir recours à un approvisionnement venu du budget principal, ce qui est une bonne chose.*

*Pour ce qui concerne le budget principal, comme d'habitude, une part importante sera consacrée à la voirie (routes et pistes agricoles), la partie route pouvant prétendre à subvention DETR (Dotation Équipements Territoires Ruraux).*

*Cependant le gros morceau de ce budget sera bien sûr consacré à la rénovation de notre ancienne école en logements locatifs.*

*À ce propos, les travaux avancent en concordance avec le calendrier prévisionnel et les différentes corporations interviendront en temps et en heure. Chaque semaine nous participons aux réunions de chantier en compagnie de notre architecte et du coordinateur de sécurité.*

*D'autres travaux de moindre importance financière sont bien sûr prévus : le remplacement des fenêtres (2<sup>ème</sup> tranche) dans la salle du Foyer Rural, la rénovation de l'escalier menant à la petite carrière située en bordure de la départementale, le remplacement des téléviseurs (passage à la TNT-HD) et des têtes de paraboles aux gîtes et différents petits travaux de maçonnerie.*

*Nous prévoyons également, avec le concours du syndicat DORSAL et la société AXIONE, une amélioration de la WIFI sur le bourg et les gîtes afin que nos visiteurs et amis touristes puissent se connecter plus*

## SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	p.1, 2
RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	p.2, 3
INFOS PRATIQUES	p.4
1916 – 2016	p.5
BRÈVES	p.6, 8
ENVIE DE SORTIR	p.8 à 11
SOLIDARITÉ VOISINAGE	p.12

facilement sur internet. Nous sommes épaulés dans cette opération par la Communauté de Communes du Pays Dunois et plus particulièrement par sa vice-présidente chargée des nouvelles technologies au sein du Conseil Départemental.

Mais 2016 sera aussi l'année d'une restructuration des intercommunalités dans le cadre de la loi dite Notre.

Serons-nous maintenus dans la Communauté de Commune du Pays Dunois ou alors serons-nous absorbés par le Pays Ouest Creuse ?

Le Préfet prendra-t-il en compte les délibérations des communes qui s'opposent en grande majorité à son découpage ou bien utilisera-t-il son pouvoir de « passer outre » que lui confère la loi ?

A ce jour il m'est difficile d'apporter une réponse, tant l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons est grande. Nous y verrons plus clair après le 31 mars mais sachez que nous nous battons de toutes nos forces afin de préserver au mieux les intérêts de notre commune et de nos administrés.

---

## RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 19 février 2016

#### 1- RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE EN LOGEMENTS

- Devis de raccordement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le devis de raccordement d'ERDF d'un montant de 3 988,67 € TTC.

- Avenant n°01 - lot n°2 Charpente-Couverture-Zinguerie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de travaux supplémentaires (plus-value pour laine de verre de 120 mm pour création d'un sur plancher) de l'entreprise MOREAU Pascal d'un montant de 340.80 € TTC.

- Avenant n°01 – lot n°1 Démolition-Gros œuvre-VRD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de travaux supplémentaires (plus-value pour tranchée EDF et plancher isolant pour descente cave ainsi que le montage de pierres en façade) de l'entreprise PEREIRA-LAMY d'un montant de 1 434 € TTC.

#### 2- ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL IRCANTEC

Le Conseil Municipal décide de passer un contrat d'assurances statutaires pour les agents stagiaires et titulaire IRCANTEC avec la CNP.

Il demande au Centre de Gestion d'assurer la gestion du contrat d'assurances et autorise le Maire à signer ladite convention.

#### 3- PLAN D'ACTION D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LA COLLECTIVITÉ

La commune s'est engagée dans une démarche d'évaluation des risques professionnels menée de façon concertée avec l'ensemble des agents et les élus de la collectivité depuis le 02 juillet 2015.

Le Conseil Municipal valide l'ensemble des actions de prévention proposées.

#### **4- PARTICIPATION À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la participation de la commune à la protection sociale complémentaire de ses agents peut se faire soit sous la forme d'une convention de participation, soit après labellisation des contrats.

Le Conseil Municipal décide de participer au financement des contrats santé labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.

Il fixe le montant mensuel de la participation à 15 € par agent.

#### **5- CONVENTION DE COMMERCIALISATION AVEC L'OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DES PEINTRES**

Monsieur le Maire explique que la convention de commercialisation établie avec l'Office de Tourisme de la Vallée des Peintres arrive à son terme, il conviendrait donc de la renouveler.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'établir une nouvelle convention de commercialisation avec l'Office de Tourisme de la Vallée des Peintres pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> février 2016.

#### **6- RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel du SPANC pour l'année 2014.

#### **7- RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE**

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel du SIAEP sur le prix et la qualité de l'eau potable pour l'année 2014.

#### **8- RÉFLEXION BUDGÉTAIRE 2016**

Le Conseil Municipal évoque les différents travaux à prévoir en vue de l'élaboration prochaine du budget (la principale opération étant la réhabilitation de l'ancienne école en logements).

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- a) Mme Marie-Ange Dupontet propose l'insertion d'un article dans le prochain bulletin municipal.
- b) Denis Lenoble demande au Conseil Municipal l'autorisation de démolir le petit cabanon qui s'écroule à l'entrée dans le cimetière afin d'y placer les conteneurs.

## INFOS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture de la Mairie

	MATIN	APRES-MIDI
<b>Lundi</b>	<i>Fermé au public</i>	<i>Fermé au public</i>
<b>Mardi</b>	9 H - 13 H	Fermé
<b>Mercredi</b>	9 H - 12 H 30	13 H 30 - 18 H
<b>Jeudi</b>	9 H - 13 H	Fermé
<b>Vendredi</b>	9 H - 12 H 30	13 H 30 - 16 H
<b>Samedi</b>	9 H - 12 H	Fermé

☎ : 05.55.62.16.57

☎ : 05.55.62.11.22

Mail : [mairie.le-bourg-dhem@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-bourg-dhem@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://www.le-bourg-dhem.fr>

### Permanences et fonctions :

**Maire** : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 10 h à 12 h

**1<sup>er</sup> Adjoint (M. Robert DESCHAMPS)** : Mercredi : 10 h à 12 h

**2<sup>e</sup> Adjoint (M. Denis LENOBLE)** : chargé de la surveillance et de la responsabilité des travaux communaux

**3<sup>e</sup> Adjointe (Mme Annie FEL)** : chargée du contrôle des affaires touristiques.

### Assistante Sociale

UTAS de Boussac : 05.55.82.07.00

M. OUCHER

### Pour contacter la communauté de communes :

Tél : 05.55.89.12.03

Mail : [contact@paysdunois.fr](mailto:contact@paysdunois.fr)

Site internet : [www.paysdunois.fr](http://www.paysdunois.fr)

## Urgences :

Médecins de garde : (nuit de 20 h à 8 h et week-end) : 05 55 41 82 02



Pompiers : 18



Pharmacies de garde : 32 37



SAMU : 15



L'année 1916 connaît la plus longue et la plus dévastatrice bataille de la première guerre mondiale : la bataille de Verdun.

Elle commence le 21 février, à l'initiative de l'armée allemande, et se termine le 19 décembre 1916. Dix mois durant lesquels les soldats subissent un déluge de feu. Le résultat est une grande victoire défensive de l'armée française mais avec un coup humain (morts, blessés et disparus) de 362 000 pour les nôtres et presque autant pour l'armée allemande, soit une moyenne de 70 000 victimes par mois.

La bataille de Verdun est la plus symbolique des batailles de la première guerre car elle a vu la participation de 70% des hommes de l'armée française grâce à un système de rotation.

La gestion de cette bataille par le général Pétain lui valut une grande popularité chez les soldats.

- **TULIPE Alfred**

Il naît le 27/11/1884 au Bourg d'Hem sous les prénoms de Alfred Léon fils de Guillaume TULIPE, maçon, et de Marie Irma PEYROT.

Il part du département et devient menuisier à Paris-Plage (Pas de Calais)

Le 31/10/1910, il se marie à Étaples (Pas de Calais) avec Valentine Berthe LÉCUYER. Ils ont eu en 1909 un premier fils, René Alfred, et en 1910, un second fils, Alfred Henri Eugène.

Il est mobilisé sur St Omer et il se trouve incorporé dans le 162e régiment d'infanterie.

Il décède le 28/09/1915 à Bouy (Marne) à la suite de blessures de guerre à l'âge de 30 ans.

Son acte de décès fut retranscrit sur les registres du Touquet-Paris-Plage et son nom se trouve également sur le monument aux morts de cette commune du Pas de Calais.

- **BERNARD Vincent**

Il naît le 18/01/1884 à Croze commune du département se trouvant sur le plateau de Millevaches sous les prénoms de Sébastien Vincent fils de François BERNARD, maçon, et de Julie SOLDAT.

À l'âge de 8 ans, il perd sa mère. Son père, ne pouvant plus l'élever, le confie à l'assistance publique de la Creuse. Par la suite, il est placé comme domestique chez BICHON à Chanteloube.

Sa faible constitution physique ne lui permet pas d'effectuer son service militaire et de répondre à la mobilisation d'août 1914. Mais en 1915, une commission spéciale le rend apte à l'activité militaire pour répondre aux besoins d'hommes sur le front.

Il est mobilisé le 25/02/1915 et il disparaît à Haucourt (Meuse) le 07/04/1916 à l'âge de 32 ans.

- **ARRAUX Octave**

Il naît le 06/11/1888 au village du Guémontet sous les prénoms de Octave Eugène Albert fils de Silvain ARRAUX, maçon, et de Marie Célestine VALADON.

Il exerce également le métier de maçon, lequel l'amène à Mourmelon le Grand (Marne) en 1913 et à Gien (Loiret) en 1914. Entre temps, il revient au pays et il se marie le 31/01/1914 au Bourg d'Hem avec Marie Louise Augustin GRAVERON.

Mobilisé en août 1914, il décède le 23/04/1916 à Méharicourt (Somme) à l'âge de 27 ans. Il fut capitaine avant d'être cassé de son grade. Toutefois, son courage et son dévouement n'ont pas été remis en cause et ont été reconnus. Il est cité à l'ordre du régiment Croix de Guerre avec étoile en bronze.

# BREVES



## SIAEP DE LA VALLÉE DE LA CREUSE

Le SIAEP de la Vallée de la Creuse nous informe que des purges vont être réalisées sur le réseau d'eau potable de notre commune du 06 au 14 avril 2016.



## CALAMITÉ SÈCHERESSE

La liste des parcelles communales ayant fait l'objet d'un dégrèvement et celles des contribuables n'ayant pas eu de dégrèvement est consultable au secrétariat de la mairie.

## TRI SÉLECTIF

**mémo tri**  
*et ça ? ça va où déjà ?*

**les ordures ménagères**  
  
en Sac

**les déchets recyclables**  
  
en VRAC

**le verre**  
  
en VRAC

**le textile**  
  
en Sac

**les biodéchets**  
  
Pour obtenir un composteur d'Évolis 23, contactez-nous !

Ligne Info Déchets  
**05 55 89 86 06**  
[www.evolis23.fr](http://www.evolis23.fr)

 **évolis 23**  
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE



## NOEL DES ENFANTS



Le 19 décembre le Père Noël avait arrêté son traîneau au Bourg d'Hem et a procédé à la distribution des jouets aux enfants sages de la commune.

Les parents et amis ont pu également boire et déguster les friandises préparées par les conseillères municipales et quelques bénévoles.

## REPAS DES AINES

Le 10 janvier, nos aînés se sont retrouvés à l'Hostellerie du Bourg d'Hem pour le traditionnel repas des rois.



# CONCERT des Amis de Villebaston

Le samedi 2 janvier, pour la quatrième fois, les Amis de la musique de Villebaston nous ont offert un concert dans l'église du Bourg d'Hem.



Comme les années précédentes, c'est un voyage musical et spirituel qui est proposé, et le public, complice, se laisse emporter en reprenant les chants avec beaucoup d'enthousiasme et de bonheur.

La joie visible émanant des choristes a été communicative, et en ces temps troubles, tous les petits moments de bonheur sont bons à prendre !

Souhaitons que ces concerts se renouvellent au fil des ans.

Merci aux Amis de Villebaston et au public présent.

Il est à souligner également le beau geste de nos amis qui ont reversé à la commune le montant des dons recueillis à la fin du spectacle, soit la somme de 446,70 €.

---

## ENVIE DE SORTIR ?

### ACCA DU BOURG D'HEM

L'ACCA du Bourg d'Hem organise un concours départemental de meutes de chiens sur renard les samedi 26 et dimanche 27 mars 2016.

Cette épreuve agréée par la Fédération Départementale des chasseurs aux chiens courants se déroulera en alternance sur les territoires des communes de Champsanglard et du Bourg d'Hem.

Chaque équipage de 4 à 10 chiens a 2 heures pour essayer de débusquer et faire courir « maître goupil ». Six juges contrôlent l'épreuve et désignent le dimanche après-midi le meilleur équipage qui sera qualifié pour une finale régionale Limousin-Poitou-Charentes. Celle-ci aura lieu en 2017.

Le début de l'épreuve est prévu le samedi 26 mars à 8 heures sur la commune du Bourg d'Hem. Un vétérinaire sera présent pour contrôler l'état sanitaire des meutes de chiens.

En parallèle de cette manifestation les deux ACCA organisent un **repas ouvert à tous le samedi 26 mars à 20 heures à la salle des fêtes de Champsanglard.**

*Menu* : Assiette de charcuterie  
Chevreuil au cidre  
Salade – Fromage  
Dessert

Tarif : 15 €

**Inscriptions au plus tard le lundi 21 mars**

**Tél : 05.55.89.20.12 ou 06.83.74.93.52**





# L'association Celloise «Et au milieu coule la creuse» vous invite

## AU BAL DES CASSE-CAILLOUX

Ce concert à histoires de la compagnie Le Chat Perplexe, vous conte celle de ces immigrés italiens qui, fuyant le fascisme arrivèrent en Creuse où on les employa à cogner le granit pour façonner les bordures de trottoirs que l'on trouve dans les grandes villes.



**14 mai 2016  
20h30**

**salle des loisirs de  
LA CELLE DUNOISE**

**Pour tous publics à partir de 8  
ans**

**Entrée adultes : 10 euros  
Moins de 16 ans : 5 euros**

---

**TOUR CYCLISTE DU CANTON DU PAYS DUNOIS**  
**Mercredi 06 avril 2016**  
**Départ – Arrivée à Chéniers**  
**Traversée de la commune du Bourg d'Hem**  
**(D48) 14 h 30 – 15 h 00**

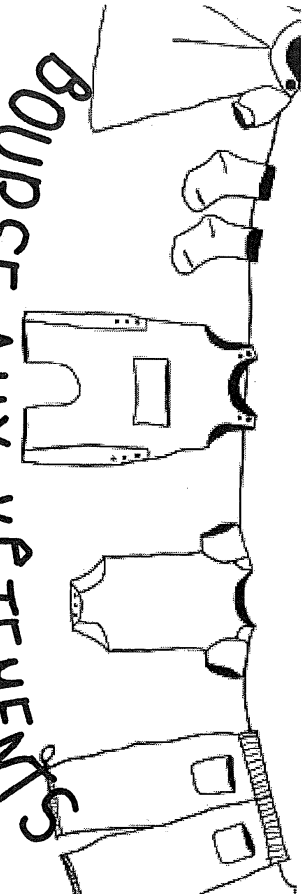
Le Circuit du traditionnel « Tour du Pays Dunois » passe désormais par Le Bourg d'Hem, notre commune faisant, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 partie de la Communauté de Communes du Pays Dunois.

Mercredi 06 avril les coureurs, partis de Chéniers à 14 h, traverseront notre commune vers 14 h 30 – 15 h, en empruntant la D 48.

---

## Ensemble Vocal de Guéret

L'ensemble Vocal de Guéret donnera un concert **le dimanche 19 juin 2016 à 17 heures** à l'église du Bourg d'Hem.



# BOURSE AUX VÊTEMENTS

## Printemps 2016

de 0 à 16 ans, accessoires de puériculture et jouets  
et vêtements de maternité

Vendredi 08 avril de 17h à 21h30  
ET Samedi 09 avril de 10h à 18h  
dans les locaux de "La Palestel"  
à Dun Le Palestel

*Renseignements et retrait des dossiers de dépôts  
à partir du 01 mars 2016 au Centre d'Animation ou au  
Relais Assistanes Maternelles (plus d'infos au dos)*

Organisée par le Centre d'Animation du Pays Dunois  
et le Relais Assistanes Maternelles



Ne pas jeter sur la voie publique-IPNS



**Le dossier de dépôt est à retirer et à compléter par vos soins.**  
Une carte d'identité vous sera demandée lors de l'inscription afin de remplir le registre de ventes.

Vous seront distribués : un règlement, une liste pour les vêtements, une liste pour les articles de puériculture et jouets, une liste pour les vêtements de maternité des étiquettes à compléter par vos soins.

Dépôt des articles lors de permanences à La Palestel :

Samedi 02 avril de 10h à 17h en continu

et mercredi 06 avril de 10h à 17h en continu

Retrait des invendus le lundi 18 avril de 14h à 18h

### Lieux de retrait des dossiers et contacts

#### Centre d'Animation du Pays Dunois

Tél. : 05 87 66 00 00

9 place de la Poste à Dun Le Palestel

Jours et heures d'ouverture

mardi et jeudi 9h-12h et 14h-17h30

mercredi et vendredi 14h-17h30

et samedi 9h-12h

#### Relais Assistanes Maternelles

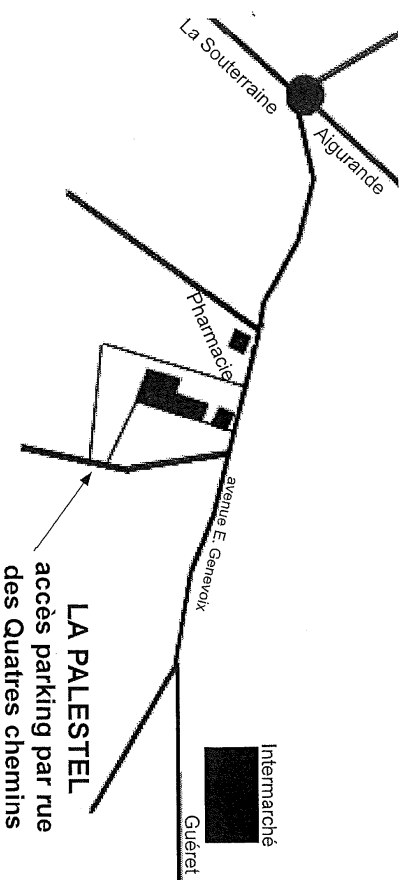
Tél. : 05 55 89 34 80

Parc Benjamin Bord à Dun Le Palestel

Jours et heures d'ouverture

lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h

### Plan d'accès à "La Palestel", pour les jours de dépôts





# La Vallée des Peintres

**FRESSÉLINES**  
Ce « village d'artistes », au confluent des deux Creuses, dévoile des eaux tumultueuses et des côtes abruptes qui ont attiré de nombreux peintres dont le plus célèbre, le peintre impressionniste, Claude Monet. Des galeries et des ateliers vous y accueillent.

**FRESSÉLINES**  
Situé dans un ancien bâtiment agricole du début du XIXe siècle, l'Espace Monet Rollinat est un lieu consacré aux expositions d'œuvres picturales. Une salle est dédiée au peintre, Claude Monet, qui immortalisa Fressélines à travers une série de vingt-quatre toiles en 1889 et Maurice Rollinat, poète bretonnais, inspiré par le site, entre 1883 et 1903, qu'il évoque dans ses poésies.

**VERS EGUZON (INDRE)**

**VERS AIGURANDE (INDRE)**

**CHENIERS**  
Dans un cadre architectural unique, la Tuilerie de Pouligny vous propose de découvrir l'histoire de l'homme et de l'argile. La fabrication des tuiles, briques et poteries, l'histoire des métiers et des savoir-faire de nos ancêtres n'auront plus de secrets pour vous.

**LA CELLE DUNOISE**  
Accroché sur un flanc de la vallée de la Creuse, ce village pittoresque semble être un îlot émergeant de la verdure, site convoité par les pêcheurs. Depuis le milieu du XIXe siècle, de nombreux artistes ont succombé au charme d'un très beau panorama et du grand méandre des « Vallons ».

**LE BOURG D'HEM**  
Point de vue magnifique depuis le village de « Guémorêttes » sur la vallée de la Creuse et le village du Bourg d'Hem. Plage avec baignade surveillée sur le lac du barrage de Pège. Lieu favori des amoureux de l'escalade.

**LA CREUSE**

**Centre France**  
Département de la Creuse

**Office de Tourisme de la Vallée des Peintres**  
81, Grande-Rue - 23800 DUN LE PALESTEL  
Tél. 05 55 89 24 61  
info@tourisme-valleedespeintres-creuse.com  
www.tourisme-valleedespeintres-creuse.com

## RÉBUS

VA  
TR'

## Quel est le bon sosie de Crok'Noizette?

Classer les feuilles du plus grand au plus petit et tu trouveras le mot-mystère...

P  
I  
É  
S  
O  
E

## bouts de mots

Complète les mots à l'aide des dessins et des lettres restantes...

baig ---  
---che  
pein ---  
note  
balade à --- val

che mar  
nade rie ture

Le  
Le  
Le  
Le

Prove leurs noms et écris-les

Prelie les points de 1 à 21 et découvre ce que Crok'Noizette a attrapé!

Le petit le colorier à tu veux...

Viens vite jouer avec moi!  
et découvre les activités proposées dans la Vallée des Peintres

# SOLIDARITÉ DE VOISINAGE

Tout comme nos voisins, cela nous rassure de nous savoir en sécurité et la sécurité c'est l'affaire de tous. Qu'il s'agisse de porter assistance à une personne en danger ou de prévenir des actes délictueux la première des règles est de ne pas s'ignorer car celui que vous pouvez aider peut également vous rendre le même service. Voici quelques conseils à mettre en pratique.

## ASSISTANCE A UNE PERSONNE EN DANGER

Une personne peut être dans l'incapacité d'appeler au secours parce qu'elle a fait un malaise, une mauvaise chute. Une personne peut se trouver en danger uniquement parce qu'elle ne communique pas avec les autres par crainte de déranger ou parce qu'elle n'a pas l'habitude de se plaindre.

### Soyez donc attentif

**aux événements occasionnels** susceptibles de mettre en péril les personnes isolées, par exemple : périodes de canicule, de grand froid, verglas etc...

**aux faits inhabituels chez elle**: volets restés fermés, absence de lumière le soir, porte restée ouverte, télévision allumée à une heure inhabituelle etc...

**Informez-vous** auprès de ces personnes de leur bien-être, de leurs besoins.

**Déplacez-vous** chez elles en l'absence de signe de vie pour vous assurer qu'elles vont bien.

## PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Plusieurs foyers dans notre commune ont été récemment victimes de vols...de poules. Cela signifie que même à la campagne nous ne sommes pas à l'abri et que des personnes circulent pour faire du repérage. Nous vous conseillons donc de prendre quelques bonnes habitudes :

**Signalez vos absences** au moins à vos voisins les plus proches et faites relever votre courrier.

**Informez vos voisins** si certains véhicules doivent stationner devant chez vous (livraison, travaux) afin qu'ils puissent identifier un véhicule suspect.

**Surveillez** les habitations inoccupées.

**Repérez les mouvements anormaux** (passages répétés, observation prolongée des lieux) de personnes ou de véhicules en relevant leur signalement (marque, couleur, immatriculation)

## DÉGRADATIONS INCIVILITÉS

Prévenez dès constatation les autorités compétentes : mairie et ou gendarmerie

Pour éviter de laisser une personne en détresse on peut acquérir de simples réflexes : **COMMUNIQUER**, prendre des nouvelles régulièrement, se faire voir, échanger les numéros de téléphone...

**OBSERVER** tout évènement inhabituel, tout fait anormal afin d'intervenir ou de le signaler